

Réunion

Comité territorial

AIR

Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône-

Mardi 27 novembre 2018

12h30-16h00



3 allée des Sorbiers

69500 BRON

Tél. 09 72 26 48 90

[servicedirection@atmo-aura.fr](mailto:servicedirection@atmo-aura.fr)

## COMPTE-RENDU REUNION

Conformément aux statuts de l'association régionale agréée de surveillance de la qualité de l'air Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, il est constitué un Comité Territorial sur le territoire de l'Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône. Selon le règlement intérieur de ce Comité territorial, les membres se sont réunis le 27 novembre 2018, dans la salle de l'espace QUALEA, 30 rue du 35<sup>ème</sup> régiment d'aviation – Parc du Chêne- 69500 BRON.

### ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du projet de procès-verbal du Comité Territorial du mercredi 18 octobre 2018**
- 2 Présentation de l'offre aux membres**
- 3 Bilan des activités et projets d'actions 2019**
- 4 Questions et discussions**
- 5 Evènement [R]Challenge en direct de POLLUTEC**

*En annexes jointes, liste de présence et lettre de Mr Régis QUAGLIARO, représentant de l'association CERA à l'attention des membres du CT AIR sur demande de ce dernier.*

*Seules les annexes modifiées ou rajoutées par rapport aux documents annexés à l'ordre du jour sont jointes à ce compte-rendu [la liste de présence est portée en annexe, référencée annexe 1].*

Sont présents :

Claire LABARTETTE, référente territoriale d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Didier CHAPUIS, Directeur territorial d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

M. Luc SATRE, Vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable à la CC du Pays Roussillonnais, Président du CT AIR.

Mme Nathalie BARDE, Conseillère départementale de l'Ain, Vice-Présidente du CT AIR est excusée.

## 1 Approbation du projet de procès-verbal du Comité Territorial du 18 octobre 2018

2

M. Luc SATRE, Président du CT, accueille les membres, fait lecture de l'ordre du jour et demande l'approbation du compte-rendu du précédent CT AIR.

### **Le procès-verbal du Comité Territorial Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône du 18 octobre 2018 est contesté et doit être modifié.**

Le compte-rendu est réécrit et la modification est la suivante :

Point 1 : M. BOUTARD (UFC QUE CHOISIR) souhaite préciser que les chiffres de 48 000 décès prématurés dont il est question dans le compte-rendu précédent sont issus d'une étude Santé Publique de France menée en 2007-2008, étude qui n'a pas été réévaluée depuis. Or la pollution en PM<sub>2,5</sub> a diminué de près de 35%, ce qui n'est pas anodin en 10 ans. Ainsi, en log-linéaire, la diminution du nombre de décès prématurés devrait être d'autant actuellement.

Didier CHAPUIS intervient pour moduler ce point. Il est en effet difficile d'affirmer que le lien entre concentration et mortalité est log-linéaire car il faudrait dans ce cas ne considérer que les PM<sub>2.5</sub>, or de multiples facteurs entrent en jeu (par exemple les particules ultrafines types PM<sub>1</sub>).

M. BOUTARD admet bien que l'étude doit être multifactorielle et devrait être améliorée mais le chiffre de 48 000 décès mettrait bien en cause les PM<sub>2,5</sub> et l'ozone (300 morts/an). Il serait intéressant de rechercher si l'amélioration est visible sur la qualité de vie et la diminution de la mortalité, notamment au travers de publications d'autres pays européens (présentation récente de l'OMS).

Point 2 ajouté : Lien entre particules fines et cancer du poumon (sans seuil) :

M. Thomas COUDON rappelle les chiffres de l'étude de Santé Publique France qui estime que la pollution de l'air serait responsable de 48 000 décès prématurés, ce qui représente 9% de la mortalité en France. Il indique qu'il existe un lien sans seuil entre les particules fines (classées cancérigène certain pour l'homme) et le cancer du poumon (augmentation 8% du risque de décès par palier de 10 µg/m<sup>3</sup>). Une étude menée sur Grenoble estime que 3 à 10% de nouveaux cas de cancers du poumon seraient directement dus à la pollution de l'air.

**Le procès-verbal du Comité territorial Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône du 18 octobre sera à approuver par les membres adhérents lors du prochain CT de l'année 2019**

## 2 Présentation de l'offre aux membres

*Le PowerPoint en lien avec cette rubrique est en ligne sur l'espace adhérent*

### ❖ Regards croisés sur L'offre d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour ses adhérents

Dans le cadre du projet qui consiste à bâtir l'offre d'outils et de services pour ses membres, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité réaliser une enquête auprès d'une trentaine de membres représentatifs des territoires (comité territoriaux) et des différents collègues. Au cours des sept réunions qui se sont déroulées en mai et juin 2018, les adhérents ont été interrogés sur leur perception d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, leurs usages actuels et enfin les nouveaux services qu'ils aimeraient qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes leur propose.

L'enquête a été menée par le service communication auprès des membres et des référents territoriaux. Un travail de synthèse cartographique des propositions a été réalisé par Marlène DUCHATEAU du service communication. Cette synthèse, imprimée et distribuée aux membres du CT AIR, est présentée par Didier CHAPUIS.

### ❖ Communication institutionnelle :

Les membres ont soulevé lors de l'enquête le manque de notoriété d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes en tant que représentant de la qualité de l'air et surtout d'acteur de l'amélioration de cette dernière.

M BOUTARD demande de mettre l'accent sur l'indépendance d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes afin la faire reconnaître à tous les publics.

Les membres interrogés ont engagé Atmo Auvergne-Rhône-Alpes à profiter davantage des vecteurs de communication d'ores et déjà disponibles, au sein des collectivités, des entreprises et auprès des membres directement (journaux des associations).

M. JOUMARD (UCIL) demande quelles sont les modalités de transmission des informations issues du site d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes vers un autre site.

Didier CHAPUIS répond qu'il existe plusieurs possibilités de transmission d'informations du site d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes vers d'autres sites internet (par exemple via un widget). Afin de connaître ces différentes options et d'identifier les plus adaptées aux besoins, Didier CHAPUIS invite les membres à se rapprocher du service communication d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

### ❖ Service de diagnostic et d'aide à la décision :

La réunion des quatre collègues permet de disposer d'une vision commune et partagée bénéfique à la mise en œuvre et au suivi des plans, des programmes, des PDU, des PCAET.

Au sujet des plans et programmes, M. L'HAOUA (Vienne Condrieu Agglomération) demande quels sont les rapports d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes avec les services de l'État et comment peuvent s'articuler les différents outils (ORCAE, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes...) dans le cadre des obligations d'intégration du volet AIR, notamment pour les PCAET.

Didier CHAPUIS répond que les outils disponibles pour ce volet AIR et cette vision commune sont présentés régulièrement sur l'ensemble des départements à l'occasion de réunions organisées avec les services de l'État, notamment les DDT.

Concernant les données nécessaires à l'élaboration d'un PCAET et l'articulation des différents outils, Didier CHAPUIS reprend l'exemple de l'observatoire Climat Air Energie d'Auvergne Rhône-Alpes (ORCAE) qui met à disposition des territoires, à partir des informations élaborées par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURAE), des données concernant à la fois l'énergie (consommation et production), les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Il ajoute que l'idée est de disposer d'un outil non pas uniquement au service du diagnostic mais également au service du suivi.

M. GIRARDIN (Sauvons Note Futur) demande si les micro-capteurs constituent des éléments de diagnostic des territoires, si leur utilité est démontrée et s'ils permettent d'apporter des informations lors d'incidents technologiques (*pour exemple le 29 septembre 2018 l'incendie de GDE sur la plateforme de Roussillon a duré quatre heures pendant lesquelles aucune mesure n'a été faite - ou aucune information n'a été transmise à la population*).

Didier CHAPUIS répond que le prêt de micro-capteurs à la population par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est un vecteur de sensibilisation citoyenne (cf. captothèque).

Pour répondre à la question portant sur les incidents industriels, Didier CHAPUIS évoque la participation d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes à des études de zone autour de la plateforme de Roussillon. Dans les préconisations d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, la pertinence de confier des micro-capteurs ou des canisters pour effectuer des prélèvements permettant de qualifier les incidents puis opérer des mesures plus rapidement avait alors été évoquée.

Il est ajouté à ces échanges qu'un dispositif d'intervention rapide est mis à disposition par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes dans le cas d'incidents ou d'accidents sur sollicitation des Préfets.

#### ❖ Stratégie de l'observatoire :

Lors de l'enquête, les membres ont évoqué l'optimisation de la surveillance pollinique. A ce propos, les membres du CT AIR pensent que le RNSA, avec lequel Atmo Auvergne-Rhône-Alpes travaille en étroite collaboration, est suffisant.

Mme CHAPGIER-LABOISSIERE (APPA) reconnaît que la modélisation des pollens effectuée en partenariat avec le RNSA est intéressante mais estime que l'information auprès des médecins est déjà bien investie.

Didier CHAPUIS évoque également des travaux à approfondir ou à s'appropriier avec les polluants dits émergents tels que les perturbateurs endocriniens, les pesticides, les nanoparticules, les dioxines.

Mme REVEYRAND interroge sur la pertinence d'axer les études vers les perturbateurs endocriniens dont les sources sont diverses et demande si l'air constitue réellement un vecteur.

Didier CHAPUIS répond qu'effectivement les sources des perturbateurs endocriniens sont nombreuses dont l'air. L'étude de ces polluants émergents permettrait à l'observatoire d'étendre et / ou renforcer le croisement de ses données sur les volets Air/Santé et Air/Economie, à l'image de ce qui est déjà opérationnel en matière d'Air/Bruit et d'Air/Climat.

M. SATRE remarque l'évocation des ondes dans l'air et demande si des travaux sont menés sur ce sujet.

Didier CHAPUIS précise que ce sujet n'est pas suivi ni géré par les AASQA.

M. POLO ajoute sa préoccupation concernant les compteurs Linky.

Mme COLLARD indique que le compteur Linky est un outil connecté parmi de multiples autres qui a nécessité l'installation de 700 000 antennes de plus.

#### ❖ Organisation de la vie associative :

Mme REVEYRAND s'interroge sur la partie « repenser ensemble le modèle économique et les financements d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes » : la participation des collectivités locales est en effet importante mais il existe d'autres contributeurs que les collectivités auxquels faire appel. M. SATRE ajoute à ce titre, et en tant que représentant d'une collectivité, que certains financements sont trop élevés pour s'engager.

Il est répondu qu'actuellement dans le schéma de financement d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes les industriels sont majoritaires, ce qui interpelle quant au modèle économique d'une association. L'observatoire souhaite intégrer d'autres partenaires ou répondre à des programmes européens territoriaux ou sur l'innovation et a également lancé un fonds de dotation nommé [ConvAIRgence](#) pour faire appel au mécénat.

Didier CHAPUIS répond que la participation et surtout l'implication envers ces différents programmes sur l'air ou sur l'énergie se répercutent positivement sur d'autres collectivités non contributives.

Mme COLLARD ajoute à ces propos que l'une des clefs de l'engagement consiste en la sensibilisation des plus jeunes pour laquelle elle se mobilise, notamment auprès des départements, des Communautés de Communes et des collectivités.

M. QUAGLIARO conclut par son approbation pour ces intentions. Toutefois, il lui semble qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes établi des protocoles d'application sans avoir réalisé d'analyse de situation et de priorisation des projets. Enfin, il met en doute la capacité d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes à convaincre les citoyens en cette période socialement agitée.

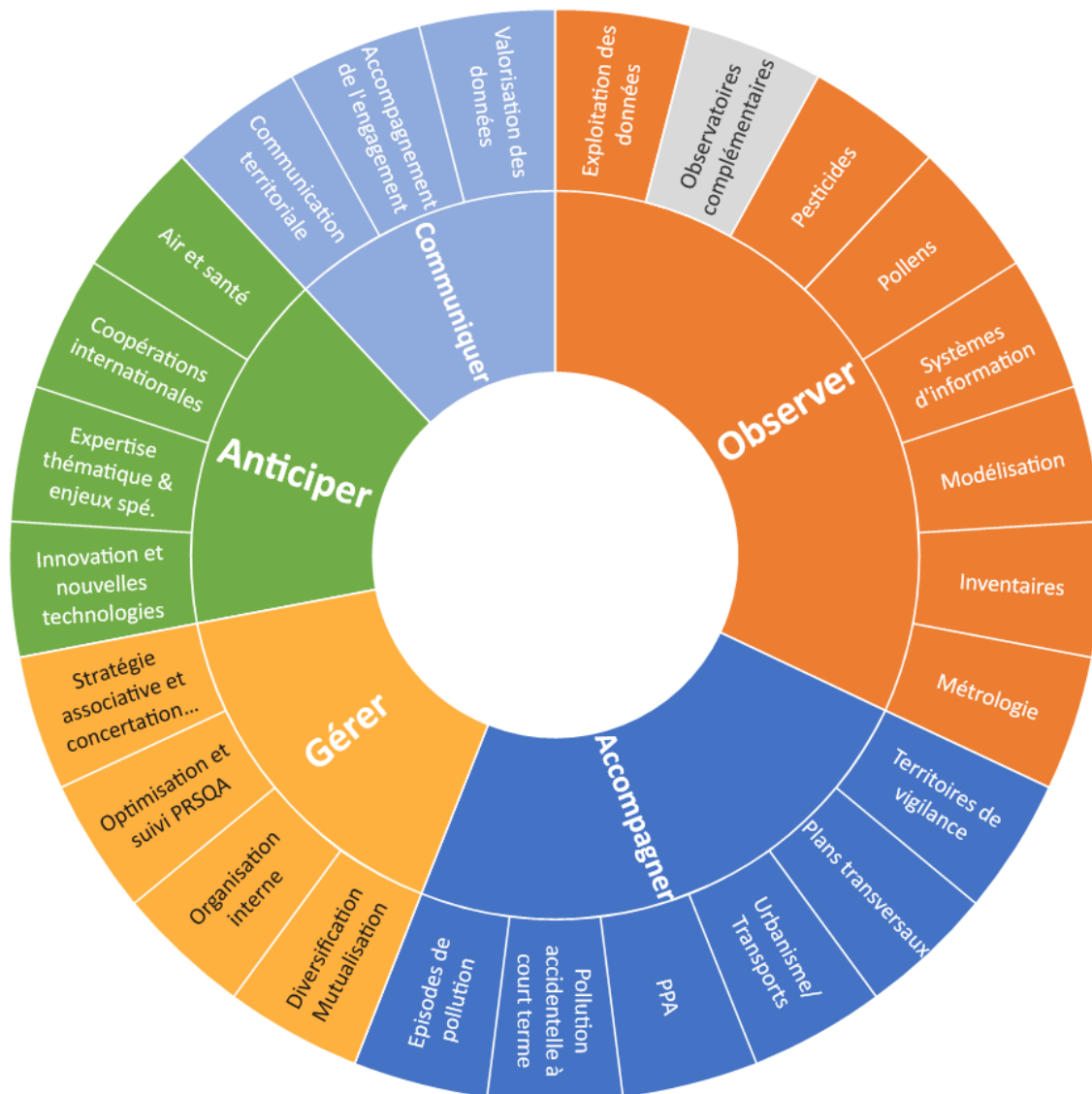
Didier CHAPUIS répond que ces éléments sont l'écho des besoins manifestés et qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est le relai pour construire les outils qui y répondent.

Les résultats de cette enquête permettront d'alimenter l'offre aux membres qui sera publiée et mise en œuvre en 2019. Celle-ci restera souple afin de rester conforme au Plan de Surveillance de la Qualité de l'air et ses évolutions.

M. QUAGLIARO termine par une intervention qu'il souhaite voir figurer au compte-rendu. *(Annexe 2 du compte-rendu)*

### 3 Bilan des activités et projets d'actions 201

Claire LABARTETTE introduit la présentation par un rappel des cinq axes de travail déclinés en 25 programmes.



6

#### ❖ Plateforme de signalement des odeurs ODO

M. BOUTARD interroge sur les fréquences et l'utilité de la plateforme ODO.

Il est répondu que depuis l'ouverture de la plateforme en mai 2018 et jusqu'à septembre dernier, environ 300 signalements ont été enregistrés sur l'ensemble de la région.

Didier CHAPUIS ajoute que cette plateforme, qui s'articule sur deux niveaux distincts : un espace public et un espace professionnel, permet l'identification des nuisances (quantification, localisation) mais également l'engagement d'un travail collaboratif avec les personnes concernées.

## ❖ Demandes des membres du CT en matière de projets 2019

En matière de projets 2019, M. BOUTARD souhaiterait que l'évaluation de la qualité de l'air dans le métro de l'agglomération lyonnaise soit actualisée, sachant que la dernière étude, qui démontrait une qualité de l'air plutôt dégradée, date de 2002. Selon M. BOUTARD, les citoyens qui fréquentent quotidiennement le métro devraient en effet avoir accès à l'information des niveaux de pollution. Il demande ainsi si Atmo Auvergne-Rhône-Alpes peut engager des discussions avec le SYTRAL.

Didier CHAPUIS répond qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes peut effectivement engager des discussions avec les services du SYTRAL.

M. GIRARDIN (Sauvons Notre Futur) souhaite qu'un point zéro de la qualité de l'air du secteur autour de la nouvelle plateforme [INSPIRA](#) (Salaise sur Sanne, Sablons, Roussillon) soit réalisé avant l'installation des industries puis que des stations de mesure à vocation industrielles permanentes soient installées pour 2020.

Didier CHAPUIS explique que la commission d'enquête avait effectivement sollicité Atmo Auvergne-Rhône-Alpes au sujet du dossier INSPIRA. Les résultats de la commission d'enquête, les décisions de la Préfecture ainsi qu'un travail collaboratif (riverains, industriels, service de l'Etat) pourraient aboutir à une demande de mesures spécifiques.

## 4 Questions et discussions

Mme COLLARD évoque le problème de la pollution émise par les bus à Lyon en attente aux terminus à proximité d'habitats. Les membres élargissent la problématique aux bus de lignes (OUBUS, Isilines, FlixBus...) ainsi qu'aux bus du réseau TCL en attente de départ dans des secteurs confinés tels que la gare de Perrache.

Claire LABARTETTE informe que la stratégie de renouvellement de la flotte de transport en commun du réseau de l'agglomération lyonnaise SYTRAL s'oriente vers des véhicules électriques et/ou GNV.

## 5 Evènement [R]Challenge en direct de POLLUTEC

Comme annoncé dans l'invitation, Didier CHAPUIS invite les membres qui souhaitent assister en direct à l'annonce et à la présentation des [lauréats du \[R\] Challenge](#) par la Métropole de Lyon sur son stand à 15H30 à se rendre au salon POLLUTEC à Eurexpo.

Grâce à la présence à POLLUTEC du service communication d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, une projection est également proposée en salle pour les membres souhaitant assister à l'évènement sans se déplacer au salon à Eurexpo.



L'ordre du jour étant épuisé sans autre demande de prise de parole, le Président Monsieur Luc SATRE remercie vivement les membres pour leur participation active.

La séance est levée à 15h00 pour permettre aux membres de se rendre à Eurexpo et la séance se termine à 16h00 après la projection réalisée en direct depuis le stand de la Métropole de Lyon.

Les dates des prochains Comités Territoriaux de l'ouest de l'Ain, du nord-Isère et du Rhône pour l'année 2019 seront communiquées par mail aux membres du CT AIR.

**Le Président,  
M. Luc SATRE**

[Annexe 1 : liste de présence](#)

[Annexe 2 : courrier de Monsieur QUAGLIARO](#)



## Annexe 1 - Liste de présence

COLLEGE 1	REPRESENTE PAR	PRESENCE
ADEME RHÔNE ALPES	<b>M. Jérôme D'ASSIGNY</b> Mme Agnès DUVAL	
ARS RHÔNE ALPES	<b>M. BERNARD PIOT</b> Mme CLEMENT Cécile	
ARS RHÔNE ALPES	<b>M. MAISONNY Marc</b> M. GOFFINONT Franck (PP) Mme CHAPGIER-LABOISSIERE	
DDT ISERE	<b>Mme Marie-Claire BOZONNET</b> Mme Renée BEAUGELIN	
DDT 69	<b>M. PRILLARD Joël</b> Mme VOLLE Mylène	Mme SCOMAZZON Sophie <b>Présente</b>
DDT 69 SCADT	Mme ROUX Sabine Mme CEZILLY Soizic Mme SCOMAZZON Sophie	
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES UD	<b>Mme Magalie ESCOFFIER</b>	
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES UT 01	<b>M. Patrick MARZIN</b>	
DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES UT 38	<b>M. Jean -Pierre FORAY</b> Mme N'GUESSAN Claire-Marie	
DREAL RHÔNE ALPES UT Rhône-Saône	<b>M. DUREL Jean-Yves</b> Mme GAUTHIER Frédérique Mme SRODA Cécile	Mme GAUTHIER Frédérique <b>Excusée</b>
PREFECTURE DE L'AIN	<b>M. Laurent TOUVET</b> <i>Monsieur le Préfet</i>	
PREFECTURE DU RHÔNE / SIDPC 69/DDPP69	<b>Mme Valérie LE BOURG</b> Mme LEGRIS Sylvia	
<b>COLLEGE 2</b>	<b>REPRESENTE par</b>	
CA3B Communauté d'Agglo du Bassin de Bourg-en-Bresse	<b>M. Yves CRISTIN</b>	Excusé
CA3B Communauté d'Agglo du Bassin de Bourg-en-Bresse	<b>Mme Laurence CROPPI</b>	Excusée
CAPI – Communauté D'Agglomération PORTE DE L'ISERE	<b>M. Jean PAPADOPULO</b> M. Michel LAUDE Mme VEYRENC Patricia	<b>Présent</b> <b>Présente</b>
3CM Communauté de Communes de la Côtière à MONTLUEL	<b>M. GUILLOT-VIGNOT Philippe</b> M. PRADIER M. DROGUE <i>SUPPLEANT</i>	
CCPA – Communauté de Communes Plaine de l'Ain	<b>M. JL GUYADER</b> Mme LAROCHE Elisabeth Mme JOLY Cassandra	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHÔNE -EBER-	<b>M. Luc SATRE</b> <i>Ex Président NI/</i> <b>PRESIDENT CT AIR</b>	<b>Présent</b>
CAVBS – Villefranche-Beaujolais Agglo	<b>Mme Sandrine SARRAZIN</b>	
Commune d'ALBIGNY	<b>M. COLIN Jean-Paul</b>	
Commune de CALUIRE-ET-CALUIRE	<b>Mme ROUCHON</b>	

Commune de CHAMPAGNE AU MT D'OR	M. LYONNET Gaston	
Commune de CHASSIEU	Mme LORNAGE Annie	
Commune de COLLONGES AU MT D'OR	Mme Claude REYNARD	
Commune de COLOMBIER SAUGNIEU	M. MARMONIER Pierre	
Commune de CORBAS	M. HAON Thierry	
Commune de DARDILLY	M. ROUFFET Jean-Pierre	
Commune de DECINES-CHARPIEU	Mme JOUFRET Jacqueline	
Commune d'ECULLY	M. UHLRICH Yves-Marie	
Commune de FRANCHEVILLE	M. DASSONVILLE Gilles	
Commune de GIVORS	M. DOUDOU Abdé	
Commune de GRIGNY	M. Le Maire ODO Xavier	
Commune d'IRIGNY	M. DA PASSANO Jean-Luc M. GAREL Xavier	
Commune de JONAGE	M. BARGE Lucien	
Commune de MEYZIEU	M. QUINIOU Christophe	
Commune de MIONS	M. GUIGUET Julien M. SAUNIER Sébastien	
Commune de NEUVILLE sur SAÔNE	Mme GLATARD Valérie	
Commune de NEYRON	Mme Aurélie VIVANCOS	
Commune d'OULLINS	Mme POUZERGUE Clotilde	
Commune de PIERRE-BENITE	M. MAJDALANI Roger M. MICHEL Marc	
Commune de ROUSSILLON	M. DURANTON Robert (Maire)	
Commune de SAINT-FONS	Mme ZERDALI Khadija	
Commune de SAINT GENIS-LAVAL	M. MONNET Michel	
Commune de SAINT-PRIEST	M. GASCON Gilles Mme VERGNON Sophie	
Commune de SEREZIN-DU-RHÔNE	M. FRANCOIS Joseph-Marc Suppl. M. JOUSHOMME Bernard	
Commune de TERNAY	Mme AMBROSINO Martine	Excusée
Commune de VAULX EN VELIN	Mme GEOFFROY Hélène	
Commune de VENISSIEUX	M. MILLET Pierre-Alain	
Commune de VILLEURBANNE	Mme REVEYRAND Anne	Présente
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN	Mme Nathalie BARDE Vice-présidente CT AIR	Mme BARDE Excusée

	M. COURTOIS Franck Mme Alix BOUGAIN	M COURTOIS Excusé Présente
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE	M. CHEMINEL Daniel <i>ex VP NI</i>	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE	Mme PONCET Raymonde Mme DARPHIN Colette	
METROPOLE de LYON	M. KIMELFELD David M. PHILIP Thierry M. GREAU Pierre	
SYTRAL	M. Pierre HEMON Avec M. Nicolas PECH	
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION	M. Isidore POLO Titulaire M. L'HAOUA M. BOSIO Claude (et Mairie Chasse-sur-Rhône) <i>suppléant</i>	Présent Présent
VILLE DE LYON	M. GIORDANO Alain M. LIMOUZIN Antoine	
VILLEFRANCHE AGGLOMERATION	M. SPINLER Nicolas	
COLLEGE 3	REPRESENTE (E) par	PRESENCE
ADISSEO – Site de Roussillon ADISSEO – Roches des Roches de Condrieu	M. SCHEIBER Georges Directeur Ets Roussillon et Roche	
AEROPORT DE LYON	M. LASSAGNE Lionel	
AHLSTROM MUNKSJO LA GERE MUNKSJO	M. BEAUDIER David	
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	M. KOHLBERGER Markus	
ALPOLAIR Association Lyonnaise pour la Protection de l'Atmosphère France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes Ex UIC AuRA	Mme MARIOTAT Marie-Pierre Mme Cécile DEVYS	
APRR Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	Mme BRUN Claire	
ARKEMA Pierre-Bénite	M. MARCHAND Vincent	
ASF VINCI Autoroutes	M. SANTUCCI Jean-Charles M. SIMOND Gilles	
CARBONE SAVOIE Vénissieux RIO TINTO	M. NGUYEN Eric <i>Directeur</i>	
CCIL de Lyon	M. BADOR Jean-Louis Mme CONVERS Maude m. CHARDINY François	
CCI NORD-ISERE	M. BAYLE Christian	
DALKIA Centre-Est – Site de Bourg-en-Bresse	M. DIVINE	
DALKIA France – Les Vernes	m. NGUYEN Luc M. DIVINE Christian	
DECOMATIC SA	M. ALLEGRE Jean-Luc	
ELKEM SILICONES SERVICES -ex BLUESTAR SILICONES	Mme VIALLE Céline	

ELM ELVYA France BRON Parilly/LAFAYETTE/ ELM OPERATIONS Cogénération EINSTEIN/LA DUCHERE/LA DOUA ELYDE La Duchère	M. DIVINE Christian	Présent
ENGIE COFELY ex GDF Rillieux la Pape	M. ANTUNES Patrick	
ENGIE RESEAU Vaulx en Velin	M. VERAN Rodolphe	
EUROFLOAT	M. MALATS Antonio	
GDE – GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT Salaise/Sanne	M. PERRACHON Marc	
GRS VALTECH	M. JAY Laurent Mme Valérie WATTEAU M. Thomas WALTER	
INDUSTELEC SUD-EST	M. Christian DIVINE	
KEM ONE Balan	M. THOMAS Olivier	
ARKEMA Balan	M. MOLLARET Bertrand	
KEM ONE Saint-Fons	M. CONSONNI Alain M. REYNAUD Rémy Mme LOPEZ Caroline	Présent Présente
LAFARGE CEMENTS Val d’Azergues	Mme DESSEIX Julie	Excusée
LYON PARC AUTO	M. PELAEZ Louis	
NOVACYL Usine de Roussillon	M. GRENIER Gilles	
NOVAPEX	M. LEMESLE Willy M. BARBISAN Emmanuel	
NOVASEP SYNTHESIS	Mme TISSOT Karen	
OSIRIS GIE	M.KRESS Frédéric	
RACINE ex Tarvel Biomasse	M. LEVRAT Christian	
RECYCLEX S.A	M. HUCHARD Jean-François	
RHODIA Belle Etoile/SOLVAY	M.CROZE Frédéric	
RHODIA Operation/SOLVAY Collonges	Mme Aurélie BRUNEL	
RHODIA Operation ROUSSILLON	M. LUTHRINGER Pascal	
RHODIA Operation/SOLVAY Saint-Fons	M. LEBLANC Loïc	
RHODIA Operations/chimie St Fons		
RUBIS TERMINAL	Mme TOSTAIN Solène	
SANOFI CHIMIE Neuville sur Saône	Mme BARTHE Agnès	
SANOFI PASTEUR Marcy l’Etoile	M. GATTONI Michel	
SITOM NORD-ISERE Bourgoin-Jallieu	M. LEVY Henri M. BOURDIN Jean-Luc	

SPL Lyon Part-Dieu	M. BOIRON Ludovic	
TORAY FILMS EUROPE S. A	M. MILLET Patrice M. BRON Olivier	
TOTAL ACS GIVORS	Mme DUSSART Annie M. SIEGERT Patrick	
TOTAL RAFFINAGE France	Mme Laure DE GOMBERT M. Vincent LASSERRE M. Dominique SEMIN	
TREDI	M. PUDOUIT Jean	
U.I.O.M Usine d'incinération d'ordures ménagères	M. BARRAUD Samuel M. HÖÖK M. LEDON	Présent
VALORLY	M. CLOUET Pascal M. LANET Pascal	
VENISSIEUX ENERGIE	M. NGUYEN Luc	
VERALLIA usine de Lagnieu	M. Arnaud BESNARD	
VICAT Site de Montalieu Vercieu	M. HEULIN Christophe M. ALCAZER Gilbert Mme HANOTEAU Florence	
<b>COLLEGE 4</b>	<b>REPRESENTE (E) par</b>	<b>PRESENCE</b>
AFEDA – Association Française d'Etudes des Ambroisies	Mme DECHAMP Chantal M. BOUDOL	
ALEC 01 ex Hélianthe	M. FABRE Daniel Mme ALEXANDRE	Présente
ALEC de la Métropole de Lyon	M. GUEDON Matthieu	Excusé
APPA	Mme CHAPGIER-LABOISSIERE Marie-Agnès	Présente
APPA Rhône	M. THIBAUDON Michel (RNSA)	
Association CERA	M. QUAGLIARO Régis	Présent
Association des Nouveaux Consommateurs du Rhône	M. HERRES Jean-Paul	Excusé
Association « Sauvons Notre Futur »	M. GIRARDIN Jean-Claude	Présent
Association SERA	Mme COLLARD Jacqueline Mme JULIEN Ghyslaine Mme DEVAUX Elisa	Présente
CDMR Comité de lutte contre les maladies respiratoires	Dr HARF Raoul	
DARLY	M. DUBOS Joël	
EDEN Entente pour la Défense de l'Environnement de Neyron	Mme SIGAUD Anne-Marie M. HEROU J-J	
FRAPNA ISERE	Mme XAVIER Josiane	
FRAPNA Rhône	M. LHUILLER Jean-Paul	
IFFSTAR	M. PELISSIER Serge M. KHARDI Salah	

METEO France	Mme BRIGNON Sylvie	
R.A.E.E	M. Didier CHATEAU	
R.N.S.A	M. THIBAUDON Michel Mme Charlotte SINDT	
TUBA	M. LOEILLET Benoit Mme RANCUREL Léthicia	
UCIL Union des Comités d'Intérêts Locaux	M. EYRAUD Denis M. JOUMARD Raymond	Excusé Présent
UFC QUE CHOISIR	Mme BERNARD Hélène	
UFC QUE CHOISIR	M. BOUTARD Michel	Présent
UFC QUE CHOISIR Bourgoin-Jallieu	M. RICHARD Jacques	
<b>INVITES</b>	<b>REPRESENTE (E) par</b>	<b>PRESENCE</b>
ATMO AUVERGNE-RHONE-ALPES	Mme LABARTETTE Claire M. CHAPUIS Didier	Présente Présent
ADDVC	Mme BARNET Sophie Mme BIGOT Cécile	
Association des Maires du Rhône	Mme PEIGNE Claire M. JAL Jean-Philippe	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHÔNE -EBER-	Mme ALLALI Sandra	
CENTRE DE RECHERCHES ELF SOLAIZE	Mme BENASSY Marie-France	
CIRE Rhône-Alpes	M. CATELINOIS Olivier ??	
Commune de CHASSE-sur-RHÔNE	M. RIOULT Jean-Pierre	
Commune de CHATILLON D'AZERGUES	M. MARCONNET Bernard	
Commune de FEYZIN	M. GONCALVES Mme Murielle LAURENT (Mme le Maire)	
Commune de Saint BONNET de MURE	M. JOURDAIN	
Commune de VERNAISON	M. BRUN-PICARD Emmanuel Mme COSNARD Gyslaine	Mme COSNARD Excusée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE (ex CG)	Mme Catherine AGUETANT-BOUERY	
DEPLACEMENTS CITOYENS	M. MURARD Jean	
INSA	M. MOSZKOWICZ Pierre	
MAIRIE SABLONS	M. MEGARD Jean-Pierre M. MAZARD Denis	
MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	M. VIAL Gilles (Maire) Mme SARRAZIN Michèle	Excusé
MAIRIE DE VIENNE	M. KOVACS Thierry	
MEDEF LYON RHÔNE	M. JOLY Jean-Louis	
METROPOLE de LYON	Mme VALLET Julie Mme FREY Sandra M. ARPIN Pierre-Jean Mme SIMON Brigitte M. TRIAUD Octave Mme GOBERT Marie-Anne (Cabinet)	
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION / MAIRIE DE CHASSE-SUR-RHÔNE	M. BOSIO Claude (aussi Vienne Condrieu Agglo)	
VILLE DE LYON Direction de l'Ecologie Urbaine	Mme PAMIES Sophie Mme TRIAU Ombeline	Excusée

PROJET